

**Procès-verbal de l'assemblée générale  
de l'Association de la Maison de Quartier des Faverges  
Mardi 9 mai 2017  
19h00**

**Présents**

**Conseil de Maison**

Mme Estelle PAPAUX (Ville de Lausanne), M. Pierre-Alain VERHEYEN (membre de droit), Mme Line MOURTADA, Mme Catherine RINGENBACH, Mme Isabelle DE LOUW, M. Antoine ESTEVE (Fondation St-Jacques), Mme Sandra GENILLOUD (Fondation St-Jacques), Mme Sandrine LAWOU BIANKEU et Mme Laura MARTIGNAGO

**Equipe**

Mme Genette LASSERRE, Mme Erika ARRIETA MELGAREJO, M. François GRAND, Mme Nathalie HOFMANN, M. Luis LUDENA, M. Jean-Pierre LORIOL, M. Alessandro SCHAEER (Mme Christelle MESSEILLER excusée)

**Membres de l'association**

Mme Marianne BLANCHARD, Mme Catherine LONGCHAMP, Mme Aline LONGCHAMP, Mme Maryllis MAILLARD, M. Renato REINAU, Mme Yumilda RODRIGUEZ HERNANDEZ

**Excusés**

M. Grégoire JUNOD (Syndic), Mme Natacha LITZISTORF (Municipale), M. David PAYOT (Municipal), M. Jean-Yves PIDOUX (Municipal), M. Oscar TOSATO (Municipal) - M. Frédéric CERCHIA (Président du Conseil de Fondation de la FASL) - Mme Maryrose MONNIER (Membre du Conseil de Maison) Mme Colette PERRET-GENTIL, - ASSOCIATION Terrain d'Aventure, CRECHE de Lausanne, ESPACE 44, Mme Laura GRANDJEAN, Mme Chantal JOBIN (Vérificatrice), Mme Nadine LONGCHAMP, Mme Mireille VOUMARD (Fondation Soins Lausanne)

***1. Accueil des membres et des invités***

Les 2 Co-Présidentes actuelles, Mmes Line Mourtada et Catherine Ringenbach ouvrent la séance à 19h15 et accueillent chaleureusement les participants. Mme Line Mourtada mentionne les excusés ci-dessus.

## ***2. Nomination des scrutateurs***

Mmes Mourtada et Ringenbach demandent à l'assemblée d'élire 2 scrutateurs. 2 personnes sont nommées :

- Mme Estelle Papaux ;
- M. François Grand.

## ***3. Adoption de l'ordre du jour du 09.05.2017***

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## ***4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20.09.2016***

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## ***5. Mot des Co-Présidentes***

Mme Mourtada prend la parole et commente l'année 2016 qui fut une année de transition. En février 2016, Mme Erika Arrieta Melgarejo et M. Luis Ludena arrivent à la Maison de Quartier des Faverges en tant qu'animateurs socioculturels. En juin, arrivée de Mme Genette Lasserre comme Responsable de la Maison de Quartier des Faverges. En septembre 2016, M. François Grand intègre la Maison de Quartier des Faverges pour compléter cette belle équipe d'animation.

Les 2 Co-Présidentes remercient tout le monde, autant l'équipe d'animation, que les Membres du Conseil, que les bénévoles qui font vivre cette Maison de Quartier des Faverges. Elles remercient tout particulièrement (avec des présents) les 2 anciennes Co-Présidentes, Mmes Isabelle de Louw et Laura Martignago ainsi que M. Antoine Estève, pour leur excellent travail.

Mme Mourtada remercie également vivement la Ville de Lausanne et la FASL pour leur soutien et collaboration.

## ***6. Rapport d'activité 2016***

Mme Ringenbach remercie l'équipe d'animation qui a su résumer l'année 2016 sous la forme du Rapport d'activité 2016 (se trouvant sur le site internet de la Maison de Quartier des Faverges).

Elle relève la grande diversification des activités, des fêtes et animations proposées en 2016. Elle remercie vivement tous ceux qui ont contribué à faire vivre cette maison de quartier (noms mentionnés dans les pages 19 à 21 du rapport d'activité 2016).

## 7. Adoption des comptes 2016

Présentation des comptes de l'exercice 2016. M. Antoine Estève et Mme Genette Lasserre relèvent certains faits particuliers liés à cet exercice :

- M. Estève commente la situation 2015-2016 difficile (2 assemblées générales en 2016, tenue des comptes par plusieurs personnes, ...) qui a conduit à un **excédent de charges de CHF 14'468.05 au 31.12.2016.**
- M. Estève explique cet excédent de charges par 3 raisons principales :
  - **CHF 11'005.00 pour assistance comptable et administrative.** M. Estève a activement collaboré à la tenue des comptes 2016 et a facturé ses heures à la FASL. Seules une partie de ses heures a été remboursée, le solde étant à la charge de la Maison de Quartier des Faverges ;
  - **CHF 6'153.00 pour des frais informatiques** (site internet) ;
  - **CHF 4'500.25 concernant une surcharge des frais de nettoyages** (aide à M. Jean-Pierre Loriol pour les nettoyages).
- Une convention est en cours de signature entre la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) et le Service pour l'accueil de jour de l'enfance (APEMS) pour participer aux frais d'accueil des enfants de l'APEMS. L'accord porte sur un montant de CHF 1.00 par jour et par enfant. Pour la Maison de Quartier des Faverges, nous accueillons 36 enfants, soit 36.00 par jour d'accueil.

Pour 2016, Mme Lasserre indique qu'une facture de **CHF 2'268.00** a été envoyée en mai 2017 à la Ville de Lausanne, au Service APEMS. Ce montant figurera comme un produit exceptionnel en 2017. S'il avait pu être facturé en 2016, il aurait pu diminuer l'excédent de charges de ce même exercice.

Réponses aux questions des participants de l'assemblée :

- Il faudra plusieurs années à la Maison de Quartier des Faverges pour absorber cette perte de CHF 14'468.05. A fin 2016, un prêt de la FASL a été octroyé à la Maison de Quartier des Faverges pour un montant de CHF 15'000.00 pour pallier un manque de liquidités. Un plan de recouvrement est en cours avec la FASL.
- En 2014, la Maison de Quartier des Faverges a reçu CHF 85'454.00 de la Loterie Romande pour du matériel sons et lumières. Environ CHF 81'000.00 ont été utilisés et le solde de CHF 4'100.00 restent à la disposition de la Maison de Quartier des Faverges en 2017.

- Les CHF 123.00 de Securitas correspondent à un remboursement de leur part ;
- Les CHF 2'463.45 correspondent également à un remboursement de la part de Securitas car trop payé de prime (produit exceptionnel car lié à l'année 2015).

#### **8. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge des vérificateurs et du comité**

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes par Mme Nathalie Hofmann, secrétaire-comptable de la Maison de Quartier des Faverges, en l'absence de la vérificatrice Mme Chantal Jobin.

Le compte d'exploitation 2016 est adopté à l'unanimité, sans opposition.

L'assemblée générale donne décharge aux vérificateurs et au Conseil de Maison pour les comptes 2016.

#### **9. Election du Conseil de Maison**

Mmes Isabelle de Louw et Colette Perret-Gentil font part de leur démission en tant que Membres du Conseil de Maison.

Pour les remplacer, demandes d'adhésion au Conseil de Maison pour :

- **Mme Yumilda Rodriguez Hernández**, habitante du quartier, active au sein de la Maison de Quartier des Faverges par l'intermédiaire de son fils et également bénévole.
- **Mme Maryllis Maillard**, retraitée, habitante du quartier et bénévole.

Accueil à l'unanimité et par acclamations par l'assemblée des 2 nouveaux membres.

Le Conseil de Maison se compose ainsi à ce jour le 09.05.2017 :

- Mme Line Mourtada, Co-Présidente ;
- Mme Catherine Ringenbach, Co-Présidente ;
- M. Antoine Estève, Membre représentatif de la Paroisse de St-Jacques ;
- Mme Sandra Genilloud, Membre représentative de la Paroisse de St-Jacques ;
- Mme Sandrine Lawou Biankeu, Membre ;
- Mme Maryllis Maillard, Membre ;
- Mme Laura Martignago, Membre ;
- Mme Maryrose Monnier, Membre ;
- Mme Yumilda Rodriguez Hernández, Membre ;
- Monsieur Pierre-Alain Verheyen, Membre de droit.

Le Conseil de Maison est reconduit par acclamations.

### *10. Election des vérificateurs des comptes et suppléants*

**M. Renato Reinau**, élu vérificateur à l'unanimité (M. Oscar Marini étant démissionnaire).

**Mme Lucie Biello** (absente), proposée par Mme Sandrine Lawou Biankeu, élue vérificatrice à l'unanimité (Mme Chantal Jobin étant démissionnaire).

**Mme Lavanchy**, proposée par Mme Estelle Papaux, élue suppléante à l'unanimité.

### *11. Activités 2017*

En janvier 2017, l'équipe d'animation est au complet avec la venue de Mme Nathalie Hofmann, secrétaire-comptable. Mme Lasserre remercie chaleureusement toute son équipe pour leur travail et dévouement à la Maison de Quartier des Faverges.

Mme Genette Lasserre invite les participants à aller voir le programme des activités 2017 de la Maison de Quartier des Faverges. Mme Erika Arrieta Melgarejo souligne quelques nouvelles activités 2017 telles que les cours Cool Science, les cours de couture, les cours de zumba, de danses, d'informatique et bien d'autres encore.

Mme Lasserre indique qu'un effort sur la communication des activités est activement entrepris (flyers papier, site internet, mailing liste, etc.) et sera mis en œuvre dès l'été 2017.

Mme Lasserre énumère les prochaines activités, dont la Fête du Quartier du 24.06.2017 où la Maison de Quartier aura le plaisir de recevoir la venue de M. David Payot.

Mme Mourtada ajoute que lors de cette fête de quartier, la parole sera donnée aux habitants et que des ateliers seront mis sur pied. A cette occasion, les grandes lignes du projet institutionnel seront abordées.

### *12. Divers et propositions individuelles*

Mme Mourtada indique que les habitants sont aussi très impliqués hors de la Maison de Quartier. Certains projets leur tiennent à cœur, tels que la propreté dans les rues et la sécurité routière.

Mme Estelle Papaux indique 2 personnes de contact à la Ville de Lausanne pour collaborer aux projets mentionnés ci-dessus :

M. Philippe Lenoir, Observatoire de la Propreté ;

M. Laurent Dutheil, Département Routes et Mobilité.

*13. Mot de M. Pierre-Alain Verheyen, Directeur de la FASL*

M. Pierre-Alain Verheyen tient à remercier le Conseil de Maison pour l'invitation et le chaleureux accueil reçu. Il remercie toutes les personnes impliquées dans le fonctionnement de la Maison de Quartier des Faverges.

Malgré quelques turbulences essuyées en 2016, il se réjouit que la Maison de Quartier ait pu se recentrer sur l'action et sur ses activités et que les obstacles rencontrés aient pu se transformer en opportunités.

M. Verheyen remercie chaleureusement Mme Lasserre pour les solutions durables apportées et l'excellente communication qu'elle amène à la Maison de Quartier des Faverges.

M. Verheyen présente la Maison de Quartier des Faverges comme un bateau trois-mâts ayant affronté des tempêtes mais sorti des turbulences grâce à un équipage uni.

La séance est levée à 20h45 sur une note festive, présentation d'un film sur la Maison de Quartier des Faverges, suivi du verre de l'amitié.

Secrétaire au PV  
Nathalie Hofmann